



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Billy CHRETIEN	Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Delphine BLAYA	Madame Sabine SICUREZZA
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Benoît BORDAT
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Emilie SIMONE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Nina MARTINS
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Philippe THIRION	Monsieur Clément CRAVEUR
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Laurence GERBET
Madame Claire TOMASELLI	Madame Vanessa VAIZANT	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Christophe AVENA	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Monsieur Axel SIBERT
Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Antoine CAMUS
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine PETITJEAN	Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Marien LOVICH		Monsieur Julien HUBERT
Madame Céline MAGLICA		

Membres absents :

Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : FINANCES

Habitat à loyer modéré - Transfert à ICF Habitat des garanties d'emprunt accordées initialement à ICF Habitat Sud-Est Méditerranée

Par courrier en date du 3 mars 2026, ICF Habitat Sud-Est Méditerranée a informé la ville de Dijon de sa fusion avec les trois autres entreprises sociales pour l'habitat (ESH) du groupe. Ainsi, les sociétés ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, ICF Habitat Nord, ICF Habitat Atlantique et La Sablière constituent désormais, depuis le 1er avril 2026, une entité unique dénommée ICF Habitat.

Par délibération du Conseil municipal du 28 septembre 2015, la ville de Dijon a accordé une garantie d'emprunt à 100 % au bénéfice de ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, pour un prêt d'un montant initial de 1 902 305,49 €, souscrit auprès du Crédit Foncier sur 22 ans, à un taux fixe de 2,42 %. Le montant restant dû de cet emprunt au 30 juillet 2026 s'élève à 1 075 527,38 €.

Il est proposé de prendre acte de la fusion intervenue au sein du groupe ICF Habitat, et de maintenir la garantie d'emprunt accordée par la ville de Dijon, initialement à ICF Habitat Sud-Est-Méditerranée, et de la transférer à la nouvelle entité ICF Habitat.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de prendre acte** de la fusion des quatre entreprises sociales pour l'habitat (ESH) du groupe ICF - ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, ICF Habitat Nord, ICF Habitat Atlantique et La Sablière - au sein d'une entité unique dénommée ICF Habitat, à compter du 1er avril 2026.
- **de maintenir** la garantie d'emprunt accordée par la ville de Dijon à ICF Habitat Sud-Est Méditerranée et de la transférer à la nouvelle entité ICF Habitat, sans modification des conditions initiales.
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN

POUR : 56

ABSTENTION : 3

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

